

**Mairie de Boisemont**

**Compte-rendu de la séance du  
Conseil Municipal du 29 avril 2011**

L'an deux mil onze, le vingt neuf avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures quarante cinq en session publique au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude Wanner, Maire.

Date de convocation : le 23 avril 2011

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de membres votants : 12

Etaient Présents : Messieurs Wanner, Aubin, Charpentier, Touazi, Mesdames Bécue, Caignard, Duhem, Guermeur. René.

Etaient absents: Mmes Daine (pouvoir à Mr Wanner), Gamito, Mrs Métayer (pouvoir à Mme René), Chaumeret, Pernel (pouvoir à Mme Guermeur)

Secrétaire de séance : Mme Duhem

---

**1 – COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**2 – VOTE DES TAXES COMMUNALES**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des taxes communales 2010 et rappelle ceux-ci :

Taxe d'habitation	10.13
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	10.14
Taxes foncières sur les propriétés non bâties	36.13

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Adopte les taux des taxes communales pour l'année 2011 énoncés ci-dessus.

**3 – VOTE DU TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2011**

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la TEOM était de 7.74 % pour 2010.

Monsieur le Maire propose de maintenir le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe le taux de la T.E.O.M. 2011 à 7.74 %.

#### **4 – BUDGET PRIMITIF 2011**

Le Budget primitif 2011 présenté par Monsieur le Maire est approuvé à l'unanimité comme suit :

<b>Sections</b>	<b>Crédits votés</b>
<b>Investissement</b>	
Dépenses	1 136 519.00
Recettes	1 136 519.00
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	1 292 791.61
Recettes	1 292 791.61

#### **5 – COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS LOCATIFS 15 RUE MAURICE FOUQUET :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux des logements locatifs du 15 rue Maurice Fouquet. Les locataires devraient prendre possession des lieux le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Pour permettre l'attribution des logements, une commission doit être créée.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Désigne les membres de la commission d'attribution comme suit :

Mr JC WANNER  
Mme M. DUHEM  
Mme C. BECUE  
Mme CAIGNARD.

#### **6 - OPERATION " LE BOUT D'EN BAS" sente de la Cupidonne : Acquisitions Foncières**

Monsieur le Maire,  
Considérant l'évaluation du service des domaines,  
Propose l'acquisition à l'amiable des emplacements réservés au PLU, à savoir les parcelles A 102 pour partie, A114 pour partie, A115.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire

- A procéder à l'acquisition
  - de la parcelle A 102 pour partie au prix de 26 000 €.
  - de la parcelle A 115 au prix de 13 300 €
  - de la parcelle A 114 pour partie au prix de 13 000 €
  
- A signer les documents et accomplir les formalités nécessaires à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Le Maire,

JC WANNER.